

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS**

**Semaine de la municipalité**

Un organisme et un employé municipal de Sainte-Anne-des-Monts ont été honorés par le ministère des Affaires municipales dans le cadre de la Semaine de la municipalité. Ainsi, le club de l'âge d'or Les Immortels a reçu une mention pour sa participation dans le milieu tandis que Gérard Dugas a vu ses 20 années de service soulignées publiquement. Il s'agit des deux seules distinctions attribuées dans l'ensemble de la Gaspésie et des îles.

**PETITE-VALLÉE**

**Festival en Chanson**

Pas moins de 82 candidats se sont inscrits au 11<sup>e</sup> Festival en Chanson de Petite-Vallée. De ce nombre, 16 ont été retenus dont huit dans la catégorie auteur-compositeur-interprète et autant dans la catégorie interprète. Les semi-finales auront lieu les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet tandis que la finale, retransmise en direct sur les ondes de Radio-Canada, sera présentée le 3 juillet. Le parrain du festival, Richard Séguin, participera aux spectacles en plus d'animer cinq ateliers.

**LA POCATIÈRE**

**Un prix pour le cégep**

Le cégep de La Pocatière a remporté le prix Développement des ressources humaines lors de la conférence nationale de la Fédération des cégeps, tenue à Chicoutimi. Il s'agissait ainsi de souligner l'élaboration d'une politique de probation visant à assumer une meilleure intégration professionnelle des nouveaux enseignants. MM. Michel Toussaint, directeur général du cégep de La Pocatière et Marcel Dorval, président du syndicat des professeurs, ont reçu le prix au nom de l'institution.

**BAS-SAINT-LAURENT**

**Du neuf à la station ASTER**

La Station scientifique du Bas-Saint-Laurent de Saint-Louis du Ha! Ha!, Aster, procédera dimanche à 14 h à l'inauguration de ses nouvelles installations. Au coût total de plus d'un demi-million de dollars s'ajoutent, à l'intérieur d'un pavillon polyvalent, un planétarium, des bureaux administratifs et une section réservée à l'accueil. Un planétarium mobile et une programmation d'activités variées font aussi partie de la remise en valeur de l'observatoire du Témiscouata.

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

**Un béluga nommé Ondine**

Le béluga adopté par la région de Rivière-du-Loup sera identifié sous le nom de Ondine. Plus de 200 propositions de noms ont été acheminées parmi lesquelles celle de Mme Aline Boucher de Boucherville a été retenue.

**RIMOUSKI**

**Oranges et citrons**

C'est le maire de Rimouski, Pierre Pelletier, qui a obtenu le prix Orange 1993 décerné par le Club de presse de Rimouski à la personnalité qui a le mieux collaboré avec les médias. Le prix Citron pour la personne qui a été jugée le moins collaboratrice avec la presse rimouskoise est allé au recteur de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Marc-André Dionne. Le prix de la personnalité de l'année a été remis à Guillaume Leblanc, médaillé olympique des Jeux de Barcelone. Plusieurs autres prix ont été remis lors de cette soirée qui réunissait à l'hôtel Normandie une centaine de personnes rattachées au monde des médias et des relations publiques.

**POINTE-AU-PÈRE**

**Nouveau maire**

Guy Leclerc, conseiller municipal depuis 1988, est le nouveau maire de la ville de Pointe-au-Père. Il remplace Alain Piché qui a quitté son poste en mars pour des raisons professionnelles. Le maire Guy Leclerc dirigera les destinées de cette municipalité de 4000 habitants jusqu'aux élections de novembre. M. Leclerc agit à titre d'expert maritime pour la Garde côtière canadienne.

**Le conflit entre scieries et camionneurs artisans**

**260 travailleurs du bois en congé forcé**

NEW RICHMOND — L'absence de négociations, donc de possibilité de règlement après 17 jours de conflit, entre les camionneurs artisans de la Gaspésie et les propriétaires des quatre principales scieries de la baie des Chaleurs enverra près de 260 travailleurs au chômage forcé dès aujourd'hui, alors qu'aucune reprise des pourparlers n'est prévue.

contractant de Tembec-Delebo et 25 employés d'usine à Saint-Elzéar, sans travail depuis une semaine, pour un total de plus de 400 personnes immobilisées par le conflit.

Les deux parties tiennent pratiquement le même discours : l'autre camp ne veut pas s'asseoir et négocier.

Leur général de Tembec-Delebo. « C'est un fait, ça ne négocie pas », résume Michel Lavoie, de Produits forestiers Saint-Alphonse.

« On a des formules de compromis, mais il n'y a personne qui nous a signifié un désir de négocier », indique Rock Leblanc, des camionneurs artisans.

Des ententes préliminaires entre Tembec-Delebo et les camionneurs au sujet des tarifs de transport, négociées pendant le barrage routier érigé lors de la première semaine, ne tiennent plus, ce qui fait que tout le monde repartira à zéro. Les dirigeants de scieries tiennent par ailleurs à négocier des ententes usine par usine avec les camionneurs, et non une entente globale.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

150 travailleurs d'usine de la scierie Tembec-Delebo de Nouvelle, 80 travailleurs en forêt de la Coopérative forestière de Saint-Elzéar et 25 employés de la scierie Produits forestiers Saint-Alphonse s'en retournent

à la maison ce soir en attendant que les 45 camionneurs transportant du bois en viennent à une entente avec les dirigeants de scieries.

Ils s'ajoutent aux 50 employés d'usine et quelques bûcherons des Industries GDS de Pointe-à-la-Croix, usine fermée depuis huit jours, à 75 travailleurs forestiers à l'emploi d'un

Deux groupes de 25 travailleurs aux usines de Saint-Elzéar et de Saint-Alphonse subiront le même sort quand il ne restera plus de bois à transformer d'ici une semaine, alors que plus de 185 personnes à l'emploi de contractants de Produits forestiers Saint-Alphonse, des travailleurs forestiers et sylvicoles, attendent un règlement pour commencer leur saison.



**Histoire de Rivière-du-Loup**

À l'occasion du 320<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Rivière-du-Loup en tant que lieu permanent d'habitation, le journaliste et historien loupérien Beauvais Bérubé vient de publier le premier de deux volumes sur l'histoire de Rivière-du-Loup. La mairesse de Rivière-du-Loup, Mme Denise Levesque, a fait autographier son exemplaire par l'auteur lors du lancement qui avait lieu à la Maison de la culture. Intitulé « Rivière-du-Loup, lointains commencements, lents cheminements », ce premier volet retrace la période de 1673 à 1837. Du poste de traite de fourrures fondé par son premier seigneur, Aubert de la Chesnaye, Rivière-du-Loup voyait déjà à cette époque sa position stratégique reconnue, aujourd'hui identifiée comme carrefour de communications entre les Maritimes, la Côte-Nord et la Gaspésie. Le second tome devait paraître dans environ 18 mois.

**Le Beauvaisis**  
**Un coup de hache de Jeanne Hachette qui donne du panache**

BEAUVAIS — Au Québec, on déboulonne joyeusement les « héros » de notre histoire ou, pire encore, on les ignore ostensiblement. Ici, en France (celle des régions), c'est le contraire : on les sort de l'oubli pour en faire des personnages plus grands que nature. Et ces héros sont souvent des héroïnes...



par LOUIS-GUY LEMIEUX  
envoyé spécial du Soleil

Écoutez la belle histoire de Jeanne Lainé dit Jeanne Hachette, une petite ouvrière de la laine qui, 40 ans après Jeanne d'Arc, devint, d'un seul coup de hache sur la tête d'un soldat ennemi, la figure légendaire du Beauvaisis.

Nous sommes en juin 1472. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et allié des Anglais, marche sur Paris à la tête de 80 000 hommes. En chemin, il assiège Beauvais qu'il compte prendre facilement puisque la ville n'a pas de garnison armée. Mais il tombe sur un os. La population civile court aux remparts armée vaille que vaille et tente désespérément de se défendre. Au moment où tout semble perdu, Jeanne Lainé voit surgir d'une échelle appliquée contre les remparts un assaillant portant la bannière des Bourguignons. Elle lui arrache sa bannière, le frappe de sa hachette et le fait culbuter dans le fossé. Elle vient de sauver la ville. Galvanisée par le geste de la petite ouvrière, la population retrouve courage et repousse l'assaut. Cela donne le temps aux renforts d'arriver. Charles le Téméraire doit lever le siège.

Les Beauvaisiens vouent un culte exclusif à leur héroïne. La plus grande place publique de la ville porte son nom de même que de nombreux commerces et produits locaux. J'ai mangé, mercredi, à la brasserie des Halles, une salade Jeanne-Hachette : c'est une sorte de salade niçoise améliorée avec anchois, oeufs et jambon.

Chaque année depuis 521 ans bien comptés et sans jamais manquer, la ville organise les Fêtes Jeanne Hachette, à la fin de juin. La population costumée d'époque participe en masse et toutes les jeunes filles de la ville rêvent d'être choisies pour représenter l'héroïne ou tout au moins une de ses sept dames de compagnie. Le choix est une affaire sérieuse qui suscite des débats passionnés comme j'ai pu m'en rendre compte en assistant à une réunion des Amis de Jeanne Hachette. Certaines ont demandé au jury masculin de juger les candidates dans leur costume d'époque et non pas en minijupe comme ce fut le cas cette année...

Jeanne Hachette sera jouée par Sabrina Decrept, une belle blonde qui m'a été présentée dans un café. Elle sera pré-



Chaque année, la ville de Beauvais organise les Fêtes Jeanne Hachette, à la fin de juin. La population costumée d'époque participe en masse.

sente aux Médiévales de Québec avec une délégation de la ville de Beauvais dont le maire adjoint, M. André Vaudrée, et le président des fêtes locales et de la fédération nationale, Joel Tabary.

**Cathédrale inachevée**

En plus des fêtes Jeanne Hachette, il faut passer par Beauvais pour sa curieuse cathédrale « Saint-Pierre » que ses constructeurs voulaient la plus imposante de France. Il s'agit de la seule cathédrale de la chrétienté sans nef et sans flèche de clocher. Mais attention ! elle possède le choeur gothique le plus haut du monde (48,5 mètres), qu'on appelle « la cage de verre » en raison de sa remarquable luminosité, et une horloge astronomique célèbre, composé de 90 000 pièces, qui fait se déplacer des spécialistes du monde entier.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on disait que s'il fallait construire la ca-

**Baie-Comeau**  
**Le cégep inaugure son nouvel amphithéâtre**

BAIE-COMEAU — Le cégep de Baie-Comeau a inauguré, plus tôt cette semaine, son nouvel amphithéâtre baptisé Jean-L'Heureux, en l'honneur de celui qui a su promouvoir les arts de la scène depuis 30 ans dans la région.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

Construit l'an dernier dans une partie du gymnase du collège, l'amphithéâtre aura coûté tout près de 1 200 000\$. « L'inauguration marque ainsi le divorce du mariage sports-cultures qui durait depuis 30 ans avec le partage d'une scène aménagée à l'intérieur du stade Médard-Soucy », a noté avec humour celui à qui on a voulu rendre hommage, M. Jean L'Heureux. Celui qui possède plus de 30 ans de métier sur la scène de la culture régionale, s'est montré très heureux qu'on associe son nom à l'amphithéâtre. « C'est une chance unique d'être choyé », a-t-il lancé après l'ovation que lui avait réservée les 150 personnes présentes.

Fondateur du comité de spectacles de Baie-Comeau (maintenant dissous) et membre du conseil d'administration

du comité de gestion du Nouveau Théâtre de Baie-Comeau, M. L'Heureux n'a pas manqué l'occasion de « gêner » les responsables de la polémique entourant ce dossier « encore chaud ». « Nous avons accueilli une centaine d'artistes depuis les années 60, comme les Bécaud, Reno, Aznavour et Mouskouri, c'est dommage qu'après neuf passages, Gilles Vigneault n'ait pas réussi à laisser son nom sur la Côte-Nord », a-t-il dit.

Le nouvel amphithéâtre du cégep contient 160 sièges et c'est d'ailleurs à cet endroit que les comédiens de l'Anse, troupe de théâtre adultes de la région, présenteront leur pièce pendant un mois. « Un mari à tout prix », une comédie de Donald Churchill adaptée par Robert Lavoie et mise en scène par Henriel Dufour. La troupe de trois comédiens se produira depuis mercredi jusqu'au 3 juillet. Les représentations ont lieu à 20 h 30 du mercredi au samedi.

thédrale idéale, il faudrait prendre le choeur de celle de Beauvais, la nef d'Amiens, les tours de Chartres et les façades de Reims.

En 1225, année du début de sa construction (sous le règne de saint Louis donc), Beauvais était la deuxième plus grande ville du royaume de France. L'évêque et pair de France, Millon de Nanteuil, voulait un monument religieux à la mesure de ses ambitions. Il voyait trop grand et trop haut... Des chicanes entre l'évêque et le roi, le manque d'argent, l'effondrement d'une partie des voûtes et, bientôt, la ruineuse Guerre de cent ans retarderont les travaux. En fait, quatre siècles plus tard, la cathédrale n'est toujours pas achevée. Les meilleurs architectes du Moyen Âge s'y sont tous cassés le tête à mesurer, dont le grand Martin Chambiges. À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, catastrophe : on s'aperçoit que tout l'édifice penche

dangereusement. L'évêque Odet de Châtillon a insisté pour construire la flèche avant la nef. Elle s'écroule en 1573. L'argent provenant de la vente des indulgences (permission spéciale du pape Léon X, le protecteur de Michel-Ange et de Raphaël) et qui devait servir à construire la nef n'aura servi finalement qu'à réparer les dégâts et à soutenir la structure de la cathédrale.

Aujourd'hui, « Saint-Pierre » penche toujours (60 cm par rapport à la verticale) et d'importants travaux de stabilisation et de réfection viennent d'être entrepris. Un investissement de 10 millions \$ sur cinq ans. Et la cathédrale n'a toujours pas de nef ni de flèche...

Rendez-vous dans l'édition de dimanche. Je serai à Provins, en Champagne, où l'on reconstruit avec beaucoup de réalisme, dit-on, l'atmosphère des grandes foires d'antan.



Les gens de Baie-Comeau ont eu le surprise de leur vie ces derniers jours en voyant des baleines (l'une d'elles en mortaise) s'approcher à une dizaine de mètres des quais.

## Des rorquals se pointent au quai de Baie-Comeau

**BAIE-COMEAU** — Baie-Comeau a de la visite plutôt inattendue : une dizaine de petits rorquals communs, cette espèce de baleine à ventre striée, qui s'adonnent à plusieurs pousées, au grand plaisir des spectateurs qui s'entassent de plus en plus au quai de la ville.

par ANNIE ST-PIERRE  
collaboration spéciale

À tous les ans, les spécialistes de Pêches et Océans Canada observent plusieurs espèces de baleines au large du Saint-Laurent à hauteur de la Moyenne-Côte-Nord, plus exactement dans la baie de St-Patrice ainsi qu'à Tadoussac et Grandes-Bergeronnes.

Mais depuis deux semaines, on s'explique mal pourquoi certains rorquals, mieux connus sous le nom de gibards, se retrouvent à Baie-Comeau, à une dizaine de mètres du quai fédéral. « Il est certain que le facteur nourriture peut influencer la position des baleines, elles suivent les bancs de

caplans », explique l'agent de protection de Pêches et Océans à Baie-Comeau, M. Clermont Synnott. C'est la seule raison qui pourrait expliquer cette situation, selon lui. C'est la première fois que des espèces de ce genre sont aperçues si près de la rive.

D'après les observations des patrouilleurs, on retrouve plusieurs sortes de mollusques et poissons tout près du port de Baie-Comeau et les rorquals montent en surface pour en avaler la plus grande quantité. « Souvent, il arrive que les baleines nagent sur le côté, la bouche ouverte, toujours pour s'emparer le ventre de ces petites espèces », ajoute M. Synnott. Les baleines ont toutes une particularité qui permet de

les identifier. Les rorquals communs ne montrent jamais la queue et ne font pas de jets quand montent en surface, contrairement à d'autres espèces.

M. Synnott ne peut pas dire combien de temps encore ces baleines s'offriront en spectacle aux gens de Baie-Comeau. « Tout dépend du facteur ressource, actuellement, nous avons du caplan et les baleines en profitent ». Le bureau fédéral de Baie-Comeau est inondé d'appels de citoyens qui veulent en apprendre davantage sur ces mammifères, dont la longueur peut atteindre 25 mètres. Mais Pêches et Océans Canada dissuade le public de s'en approcher. « Ces baleines sont protégées par la loi et il est strictement défendu de les effrayer, de quelques façon que ce soit », a lancé M. Synnott. Un jeune conducteur de moteur hors bord a même été intercepté, cette semaine, pour s'en être approché d'un peu trop près.

# FÉLICITATIONS

TIRAGE DU 4 JUIN

**M. NORMAND BELLEFEUILLE DE SAINT-RÉDEMPTEUR**

Le Soleil vous amène à

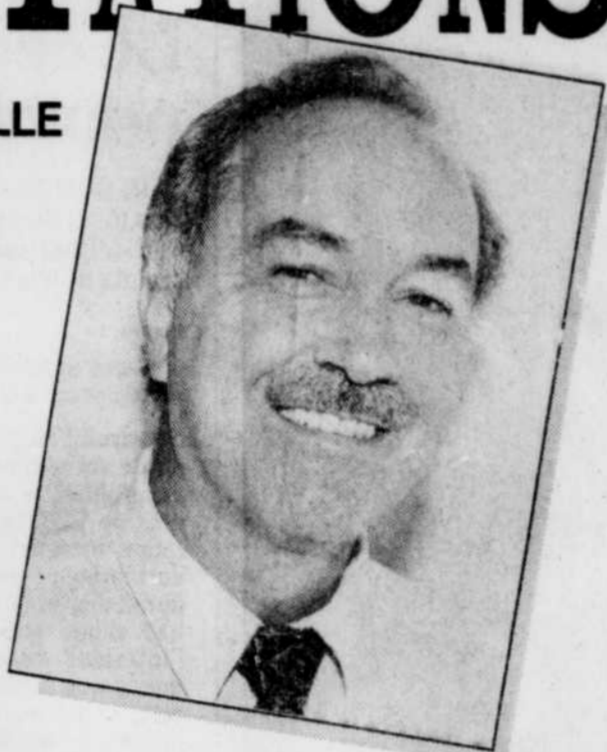
# PARIS

(IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ)

40 personnes s'envoleront vers Paris

Être abonné, c'est tout ce qui compte!

Vous aussi pouvez gagner en étant abonné au Soleil (abonnements 6 et 7 jours). Tirages entre le 30 avril et le 14 juin 1993, sous la supervision de Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne.



Abonnez-vous!  
647-3333 • 1 800 463-2362

**LE SOLEIL**  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!



André Hécu, collaboration spéciale

### Incendie à Gaspé

Un incendie a lourdement endommagé le commerce John Lackie inc., situé au chantier maritime de Gaspé dans la nuit de mercredi à hier. Les pompiers ont été appelés sur les lieux vers 1 h, mais les flammes, qui auraient pris naissance à l'extérieur, s'étaient déjà étendues à la grandeur de l'édifice. Ils ont mis moins d'une heure à contenir le brasier, sans toutefois pouvoir sauver quoi que se soit. Le commerce se spécialisait dans la vente d'équipement de pêche commerciale. Le gérant de l'établissement évalue les pertes à au moins 500 000 \$.

### Choisis par tirage au sort Projets de prospection bientôt mis en marche

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — Plus d'une centaine de prospecteurs sillonneront le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie d'ici quelques semaines. Quatre-vingt dix projets de prospection, choisis par tirage au sort, ont en effet été retenus.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

« Nous avons agi de la sorte afin de s'assurer que l'attribution des projets se fasse dans les règles de l'art », a déclaré Patrick Rissman, chef de l'exploration et de l'exploitation minière au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources. « Nous désirons ainsi faire preuve de transparence et éviter toute critique.

Pas moins de 108 personnes ont présenté des projets pour la prospection de base. Une douzaine d'entre eux ont été rejetés. Des 96 projets restants, 78 ont été attribués hier lors d'un tirage au sort. Les prospecteurs favorisés par la chance recevront une aide financière maximale de 4000 \$. Le quart de cette somme servira à la réalisation des travaux et le reste sera versé en allocation journalière.

Les projets se répartissent dans 10 des 14 MRC bénéficiant du programme d'assistance financière du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles. La MRC De-

nis-Riverin vient en tête de liste avec 21 projets acceptés, suivie d'Avignon (10), Bonaventure (9), Matane et Pabok (8), Matapédia et Côte-de-Gaspé (7), le Témiscouata (5), la Mitis (2) et Rimouski-Neigette, un seul projet. Les prospecteurs moins chanceux pourraient toutefois voir leurs projets acceptés si leurs collègues se désistent ou si des sommes excédentaires sont dégagées.

Une douzaine de projets de prospection plus avancés ont également été choisis parmi les 27 admissibles. Trois d'entre eux ont été acceptés d'office pour leur qualité. Les autres, neuf au total, ont été sélectionnés par tirage au sort.

Pour le président de l'APG, Jacques Roy, le tirage au sort effectué hier « correspond parfaitement aux négociations entreprises, cet hiver, avec les gens du ministère. Il a été effectué selon des règles démocratiques et par une personne nullement impliquée dans la prospection minière », en l'occurrence le curé de Cap-Chat, l'abbé Hugues Gagné.

## À Québec, les personnes handicapées gagnent leur autonomie.

Les personnes handicapées de la Vieille capitale peuvent maintenant se déplacer un peu plus à leur aise. Depuis le printemps dernier, un minibus conçu pour leurs besoins est venu s'ajouter au parc de la corporation *Transport adapté du Québec métro Inc.* Le nouveau véhicule, un Ford E350 Futura, accueille huit fauteuils roulants et trois passagers sur des banquettes.

« Treize minibus sillonnaient déjà la ville. Mais avec le *petit dernier*, on pourra encore mieux répondre à la demande », affirme Michel Wilson, directeur administratif de la corporation.



Des bénéficiaires bien voiturés.

Plus de 200 000 déplacements sont effectués chaque année dans la région de Québec pour ces personnes ayant des besoins spécifiques de transport.

Remis par la Banque Royale dans le cadre des fêtes du 125<sup>e</sup> anniversaire du Canada, le minibus est un des onze véhicules adaptés qui ont été ainsi donnés partout au pays, soit un dans chacune des capitales provinciales et à Ottawa.

Nous tenons à remercier les gens de Transport adapté du Québec métro qui mettent à profit notre don.



**BANQUE ROYALE**



La généralité réinventée

### ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

#### Le Métrobus s'étend

**QUÉBEC** — Forte du succès remporté par le Métrobus, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) apporte de nouveaux ajustements pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle : à compter du 21 août, elle prolongera le circuit jusqu'au Zoo de Charlesbourg et à l'édifice Marly de Sainte-Foy. Selon le président de la CTCUQ, Claude Larose, cette décision, qui a été prise à la demande des usagers et des municipalités membres, confirme son organisme dans les choix qu'il a faits il y a un an pour relancer le transport en commun.

# Qualifié de protecteur des « délinquants » de la route par le ministre Elkas

## Un « excès de langage » qui ne fait pas l'affaire de Me Daniel Jacoby

QUÉBEC — Le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, ne prise guère les propos du ministre des Transports qui l'associait en Chambre, mercredi, à un protecteur des « délinquants » de la route.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Un « excès de langage » irrespectueux, de la part d'un membre de l'Assemblée nationale, envers une institution créée par l'État.

Le ministre Sam Elkas avait lancé cette remarque lors d'un échange vigoureux avec le député de Lévis, Jean Garon, au sujet d'amendements projetés au Code de la sécurité routière. Selon ces amendements, il appartiendrait à un conducteur d'un véhicule automobile de faire la preuve qu'il n'a pas effectivement reçu de la SAAQ un avis de non-renouvellement ou de révocation de son permis de conduire. Cette façon d'agir mettrait à toutes fins utiles en veilleuse le principe de la présomption d'innocence tant que la culpabilité n'est pas formellement reconnue.

Me Jacoby rappelle que l'institution du Protecteur du citoyen a pour mandat d'intervenir au nom de citoyens sur « les décisions abusives, erronées ou injustes » de l'administration publique.

Le titulaire de ce mandat estime qu'une telle déclaration, dans la bouche d'un ministre responsable, n'est guère « raisonnable », car elle vise en somme derrière l'institution, « de nombreux Québécois qui ont des démêlés injustifiés » avec les diverses instances gouvernementales.

Me Jacoby demande au ministre Elkas s'il croit aussi que d'autres organismes, comme le Bâtonnier du Québec, qui ont aussi exprimé des réserves sérieuses face à l'article litigieux du projet de loi 91, devraient être ainsi qualifiés de « protecteur de délinquants ».

Le Protecteur du citoyen sait

bien qu'il n'a guère de recours contre le ministre qui jouit de l'immunité parlementaire.

Il a cependant fait parvenir une

copie de sa lettre au premier ministre, au ministre de la Justice, au président de l'Assemblée nationale, au chef de l'opposition officielle et au leader parlementaire de l'opposition.

Il laisse à tout ce beau monde le soin « d'assumer leurs responsabilités », le cas échéant, pour

rappeler le ministre délinquant à un langage plus respectueux.

Le mandat du Protecteur du citoyen, comme ceux du Directeur des élections et du Vérificateur général émanent directement de l'Assemblée nationale, et ces institutions en sont en quelque sorte des excroissances.

### Régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

## Constructions et réfections de 65 millions \$ au réseau routier

SAINTE-FOY — D'ici la fin d'octobre, le ministère des Transports investira près de 65 millions \$ dans des travaux de construction et de réfection du réseau routier des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

Si l'on tient compte des subventions qui seront accordées aux municipalités à qui le gouvernement a confié la responsabilité de l'entretien d'une partie du réseau routier, c'est sensiblement le même montant que l'an dernier (environ 90 millions \$) qui sera dépensé, ont indiqué les directeurs des deux régions de Transports Québec, MM. Henri Desmeules et Dominique Dubuc.

MM. Desmeules et Dubuc rencontraient, hier, la presse pour présenter le programme annuel de travaux saisonniers du réseau routier. Dans certains cas, les travaux pourraient durer jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Les travaux les plus importants et qui perturberont le plus la circulation sont ceux qui seront effectués de juillet à septembre sur l'autoroute de la capitale entre l'autoroute Henri-IV et le boulevard Pierre-Bertrand et entre les sorties Saint-David et Labelle à la hauteur de Beauport.

Dans le cas de ce chantier, des mesures particulières ont été prises dans le but d'éviter les problèmes que l'on a connus l'an dernier. Par exemple, la circulation ne sera pas déviée vers un autre chemin. Elle se fera en direction opposée comme cela se fait sur l'autoroute 20.

Les travaux seront effectués de nuit, c'est-à-dire de 21 h 30 à 6 h 30. L'entrepreneur devra payer une amende de 500 \$ la minute s'il ne quitte pas les lieux à l'heure prévue.

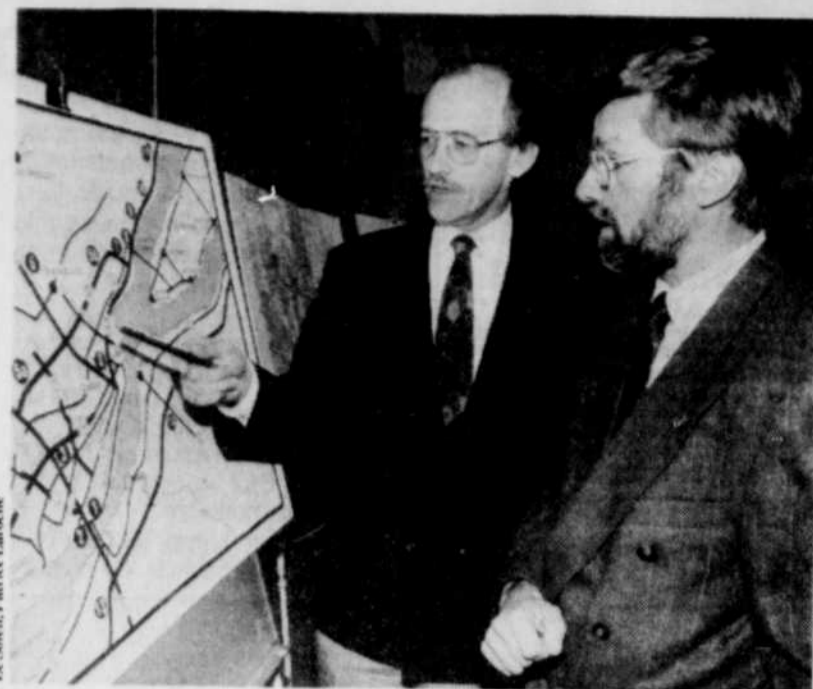
### Les autres chantiers

Parmi les autres travaux, mentionnons des modifications à la géométrie de certaines voies d'accès au nord des deux ponts et aux bretelles du boulevard Sainte-Anne, l'aménagement d'une route d'accès au site de la chute Montmorency, la prolongation de l'autoroute 73 nord, l'installation d'une bande médiane entre le boulevard Hamel et la rue Soumaindre, la réfection de la bande médiane entre le boulevard Hochelaga et le boulevard Duplessis.

Des travaux seront également effectués sur la route 175 près de la réserve faunique des Laurentides, sur la route 368 à l'île d'Orléans entre les municipalités de Saint-Laurent et Saint-Jean, sur le boulevard Sainte-Anne dans les secteurs de L'Ange-Gardien, de Château-Richer et de Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi que sur l'avenue Jacques-Bédard à Lac-Saint-Charles entre les rues Beau-séjour et de la Passerelle.

Dans la région Chaudière-Appalaches, on procédera notamment à l'élargissement du viaduc enjambant l'autoroute Jean-Lesage à Lévis, à la réparation du viaduc de la même autoroute à la hauteur de Bernières, à la réparation de quatre viaducs à Villerooy, au planage et à la pose d'une couche d'usure sur les routes 173, 218 et 277 ainsi que sur l'autoroute Jean-Lesage dans les secteurs de Berthier-sur-Mer, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Val-Alain et Saint-Janvier-de-Joly.

Par ailleurs, le ministère procédera à l'envoi d'un dépliant dans plus de 250 000 foyers de la région métropolitaine pour informer les gens des travaux en cours. Un service de renseignements, Info-travaux, sera offert en tout temps au numéro (418) 528-1616.



Henri Desmeules et Dominique Dubuc de Transports Québec ont dévoilé, hier, les grandes lignes des principaux travaux routiers qui seront réalisés au cours des prochaines semaines dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

### Il gagne sa cause contre la CSST

MONTRÉAL (PC) — Après 13 ans de souffrances et de combat, un col-bleu de Laval affublé de problèmes majeurs à la colonne vertébrale a finalement obtenu gain de cause contre la CSST, qui lui a déjà versé dans un premier temps la somme de 146 254 \$.

Par son jugement, la Commission des affaires sociales (CAS) ordonne à la CSST de verser à l'ex-travailleur de Laval, M. Marcel Gobeil, 54 ans, une indemnité mensuelle de 2000 \$ pour le reste de son existence. Les troubles de l'ex-préposé à l'aréna de Laval ont commencé en 1980, à la suite d'une mauvaise chute sur la patinoire. Victime d'une entorse lombaire et cervicale, le père de famille a vainement tenté de reprendre son travail. S'ensuivit une hernie discale qui nécessita deux interventions chirurgicales coup sur coup. Il fut par la suite incapable de reprendre son travail régulier et son employeur ne put lui trouver un autre poste.

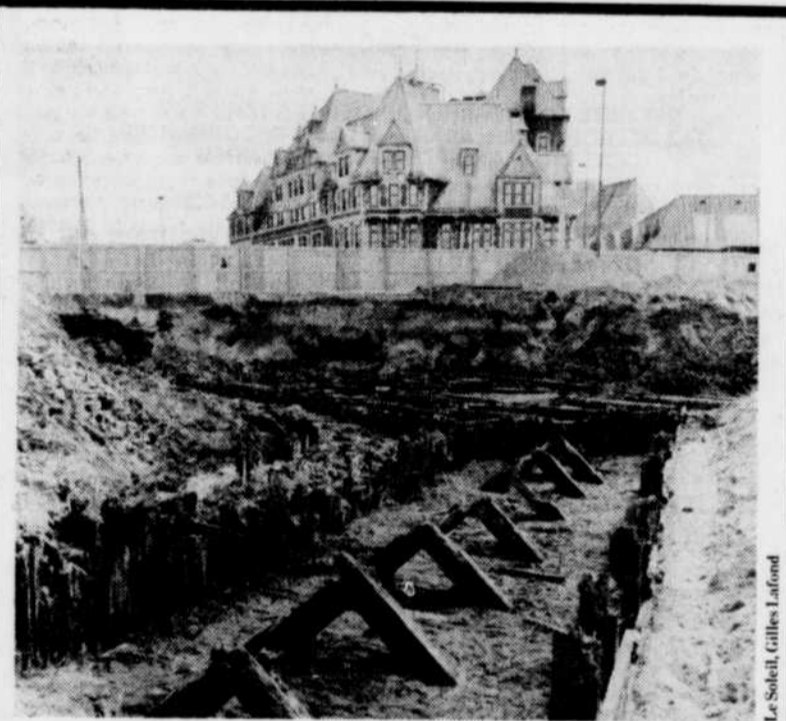
### avis de demande de permis d'alcool

#### Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LA COMPAGNIE N:NICOLL LIMITEE Restaurant des Chutes Ste-Anne 40, côte de la Miche Saint-Joachim Dossier: 285197	1 bar sur terrasse (terrain près des chutes), permis additionnel	40, côte de la Miche Saint-Joachim
NICOLE DEMERS ET ACHILLE DEMERS Restaurant Cic enr. 3340, av. des Eglises Chary Dossier: 1034354	1 restaurant pour vendre	3340, av. des Eglises Chary
2971-6222 QUEBEC INC. Restaurant Au Café Suisse 32, rue Sainte-Anne Québec Dossier: 354340	augmentation de capacité d'un restaurant pour vendre et un restaurant pour vendre changement de catégorie.	32, rue Sainte-Anne Québec
CHAUD BILLARD INC. Chaud Billard inc. sportif 1005, rue du Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome Dossier: 1034255	1 bar dans centre sportif	1005, rue du Parc industriel Saint-Jean-Chrysostome
3089-2566 QUEBEC INC. Bar Chez Marc enr. 4785, boul. de la Rive-Sud Lévis Dossier: 189563	1 bar sur terrasse, permis de la additionnel	4785, boul. de la Rive-Sud Lévis
JOHANNE BEAUDOIN Restaurant Le Galant 1098, boul. des Chutes Beauport Dossier: 290502	1 restaurant pour vendre	1098, boul. des Chutes Beauport
MICHEL LETOURNEAU Festival d'été international de Québec Inc. Le Pigeonnier Grande Allée Est Québec Dossier: P-333469	Permis de réunion périodique internationale du 8 au 18 juillet 1993	Le Pigeonnier Grande Allée Est Québec
GESTION RESTO-CCL INC. Restaurant Piza Royale 170, route Kennedy Lévis Dossier: 1033349	1 restaurant pour vendre	170, route Kennedy Lévis
FRANCINE BOUCHARD, DAVE THOMASSIN, KARL THOMASSIN ET CAROLINE THOMASSIN Restaurant Le Rendez-Vous 676, av. Sainte-Brigitte Sainte-Brigitte-de-Laval Dossier: 260638	1 restaurant pour vendre, permis additionnel	676, av. Sainte-Brigitte Sainte-Brigitte-de-Laval
ELIE KHALIL Flash Billard enr. 3344, chemin Ste-Foy Sainte-Foy Dossier: 1032937	1 bar	3344, chemin Ste-Foy Sainte-Foy



### Des quais du XIXe siècle

Des fouilles archéologiques ont permis de retracer, à l'endroit où l'on s'apprête à construire un vaste stationnement pour les employés de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), des quais qui ont été utilisés entre 1833 et 1878, selon l'archéologue en chef de la ville de Québec William Moss. Il dit qu'il sera peut-être impossible de conserver ces vieux quais à cause des techniques de construction employées pour construire le stationnement. Plusieurs autres quais datant des XVIIIe et XIXe siècles seraient ensevelis entre le Vieux-Port et la gare du Palais. D'autres fouilles ont déjà permis de découvrir l'existence d'un chantier naval qui remonterait aux environs de 1740 en face de la gare du Palais.

### appel d'offres

**Gouvernement du Québec**  
Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

**LE MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE**

**Projet: 508-029** - Travaux de construction d'une conduite d'amenerie d'eau à la Station piscicole de Baldwin, Circonscription électorale Orford.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie du Bâtiment du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 11 juin 1993, par remise d'un montant de vingt (20,00\$) T.P.S. et T.V.Q. incluses, non remboursable, en argent comptant, par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, 7e étage, Québec (Québec) G1R 4Y1, Tél.: (418) 644-4022, ou à la Direction des opérations régionales, Service de l'administration, 770, rue Gorett, Sherbrooke (Québec) J1E 3H4, Tél.: (819) 821-2020.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service des immobilisations, de la cartographie et des locaux, 150, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 4Y1, Tél.: (418) 644-4022.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec, à l'Association de la construction du Québec, région de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction, région de l'Estrie.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au montant de 54 500,00\$ ou un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 27 250,00\$.

**DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS**  
**LE VENDREDI 2 JUILLET 1993, À 15:00 HEURES**

Le sous-ministre  
André Magny

**Québec**

### appel d'offres

**SCHL CMHC**  
Question habitation, comptez sur nous

**Société d'habitation du Québec**

**PROJET No. 01539-01 LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** demande des soumissions pour les travaux de réfection de la toiture d'un bâtiment multifamilial de deux (2) étages sis au 150, rue Baril, dans la municipalité de LOUISEVILLE, circonscription électorale de MASKINONGÉ, selon un contrat à forfait.

La durée maximum des travaux sera de trois (3) semaines.

**CONDITION:** Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

**INFORMATION:** Les entrepreneurs généraux obtiendront tous les renseignements en s'adressant à monsieur JEAN LAROCHE, chargé de projets, (418) 643-2338, ainsi que le dossier de soumission complet en s'adressant à monsieur JEAN-MARIE GARNÉAU, à compter du 11 juin 1993, au bureau de la Société d'habitation du Québec, 1054, rue Conroy, Aile St-Arnab, 4e étage Québec (Québec) G1R 5E7, tél.: (418) 646-7841, FAX: (418) 646-0168, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50 \$), toutes taxes incluses, sous forme de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

Heures d'ouverture des bureaux: 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Sous forme de cautionnement au montant de dix mille dollars (10 000 \$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de cinq mille dollars (5 000 \$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS:** À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le lundi 28 juin 1993, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de la Direction de l'habitation sociale, sise au 1054, rue Conroy, Édifice Marie-Guyart, Aile St-Arnab, 4e étage, Québec, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à 1 heure et à la date de clôture ci-dessus précisée.

**LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC** ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**CONSULTATIONS DES DOCUMENTS:**  
— Association de la Construction des régions de Québec et Montréal,  
— Association de la Construction Mauricie, Bois-Francs, Lanaudière,  
— Association régionale de l'A.P.C.H.Q. de Trois-Rivières, Mauricie,  
— Société d'habitation du Québec

**N.B.:** 1) Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.  
2) Le début des travaux devra se faire immédiatement après la signature du contrat.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec,  
Me Jean-Luc LESAGE, avocat

**Canada Québec**

### Ross Perot ne craint pas l'intelligence des Canadiens

WASHINGTON (PC) — Le milliardaire Ross Perot a déclaré hier qu'en fait d'intelligence, les Américains n'avaient rien à craindre des Canadiens.

« Nous pouvons nous mesurer à eux n'importe où, n'importe quand, lorsqu'il s'agit d'intelligence et de capacité créatrice », a affirmé l'ancien candidat à la présidence des États-Unis en conférence de presse. Il a cependant ajouté que les Américains ne pouvaient se mesurer avec des Mexicains qui gagnaient aussi peu que 58 ¢ de l'heure.

M. Perot faisait campagne contre l'Accord de libre-échange nord-américain, hier, à Washington. Il a rencontré les médias après avoir présenté ses arguments à plus d'une soixantaine de congressistes républicains dans la capitale américaine.

Il a insisté sur le fait que les salaires peu élevés des Mexicains représentaient une menace pour les travailleurs américains. Il a dit craindre que les manufacturiers ne démenagent leurs usines au sud de la frontière américano-mexicaine pour profiter de cet avantage.

Par contre, il a laissé entendre qu'il ne craignait pas les Canadiens. Il a expliqué que les salaires et les avantages sociaux des Canadiens étaient très semblables à ceux des Américains. « Ce qui est différent, c'est l'intelligence », a-t-il déclaré, avant d'insister sur le fait que les Américains étaient les travailleurs les plus productifs au monde.

**VILLE DE BEAUPRÉ**

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE BEAUPRÉ  
COMTÉ DE MONTMORENCY  
PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution d'un projet de règlement (no 847) lors de sa séance ordinaire tenue le 7 juin 1993, tiendra une assemblée publique de consultation le 28 juin 1993 à 19 h 30 à la salle du conseil.

Le règlement projeté est aux fins d'amender le règlement numéro 473 relativement à la zone 23-R, afin:

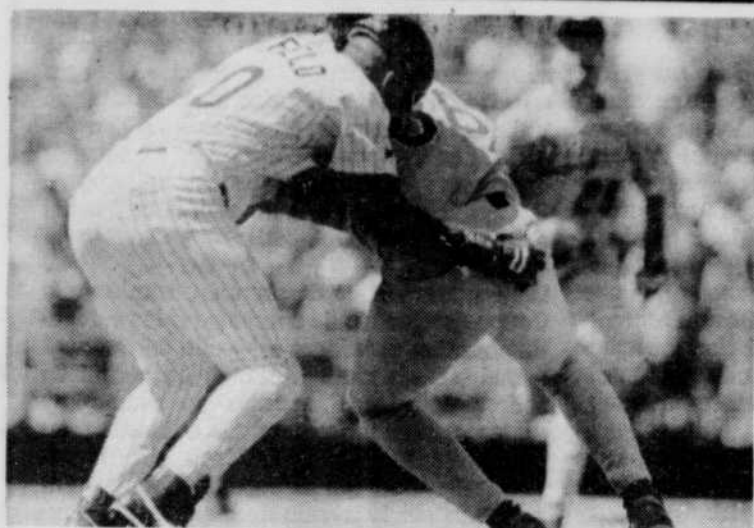
a) que la hauteur d'une maison mobile ne pourra excéder 6,2 mètres au lieu de 3,6 mètres et aucune pièce habitable n'est permise et aucune pièce habitable ne sera permise au-dessus du rez-de-chaussée.

Au cours de cette assemblée, le Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à la Mairie de Beauport, sise au 216, rue Prévost.

Fait et donné à Beauport, ce 8 juin 1993

Jean-Paul Paré, o.m.a.  
Secrétaire-trésorier



Gary Sheffield a foncé sur le lanceur des Dodgers, Rick Trlicek, après que ce dernier l'eut atteint d'un tir. Une mêlée générale a suivi.

## Les Dodgers massacrés par les Padres et Gwynn

SAN DIEGO (AP) — Tony Gwynn a frappé trois coups sûrs incluant un circuit, produit quatre points et en a marqué trois, hier, lors d'un massacre de 14-2 des Padres de San Diego aux dépens des Dodgers de Los Angeles lors d'une rencontre ponctuée d'une mêlée générale.

Gwynn a cogné son deuxième circuit de la saison lors d'une troisième manche de quatre points face au perdant Ramon Martinez (5-4). Ricky Gutierrez a également claqué un circuit, un coup de deux points, son premier en carrière pour les vainqueurs.

Gary Sheffield — qui a été expulsé après avoir été atteint par un tir du releveur Rick Trlicek — a ajouté un point à l'aide d'un simple lors de cette poussée décisive.

Sheffield a chargé le monticule en sixième quand Trlicek l'a atteint. Les joueurs des deux

équipes ont sauté sur le terrain, mais l'ordre a été rapidement rétabli.

### Jays 3 Tigers 5

À Detroit, Lou Whitaker a cogné trois coups sûrs en autant de présences au marbre, hier, et les Tigers de Detroit ont porté leur avance à deux matchs sur les Blue Jays de Toronto au sommet de la section Est de la Ligue américaine en vertu d'une victoire de 5-3.

Les Blue Jays, qui avaient remporté neuf de leurs 11 derniers matchs avant cette rencontre, peuvent devancer les Tigers au classement lors de cette série de quatre rencontres en remportant les trois matchs du week-end. John Doherty (6-2) a remporté une troisième victoire consécutive.

Bob McDonald a mis un terme au match en retirant John Olerud sur des prises — le meilleur frappeur de l'Américaine — en neuvième manche pour un troisième sauvetage. Juan Guzman (5-1) a subi sa première défaite de la saison.

## BASEBALL JUNIOR

### ■ Gain des Patriotes

Les Patriotes de Sainte-Foy ont remporté une victoire de 4-3 contre les Ambassadeurs de Lévis. Yves Bouchard a remporté le gain et Christian Chénard a subi la défaite. Les Ambassadeurs ont commis cinq erreurs au cours de la rencontre. Le circuit de Frédéric Paquet en 5e manche s'est révélé le point victorieux. Les Patriotes et les Ambassadeurs n'ont obtenu que 5 et 6 coups sûrs respectivement. Le prochain match au parc Champigny opposera les Aigles aux Patriotes le mardi 15 juin.

### ■ Les Alouettes rossés

Les Alouettes de Charlesbourg ont encaissé une râclée de 13-1 hier à Sherbrooke devant les détenteurs du premier rang, les Bombardiers. Les Alouettes ont commis pas moins de 9 erreurs pour offrir la victoire à Sherbrooke. Le lanceur perdant, Christian Dantine a accordé 4 points mérités sur 10 coups sûrs. Mario Boutin a empoché le gain en distribuant 8 coups sûrs aux Alouettes qui n'ont pu capitaliser plus d'une fois. Il s'agissait d'un troisième revers consécutif pour Charlesbourg alors que les Bombardiers alignaient une 12e victoire.

## CHASSE ET PÊCHE

# ANDRÉ-A. BELLEMARE



## Les « palettes » du Nirvâna

Connaître le nirvâna, chez les bouddhistes, c'est parvenir à la sérénité suprême. Fréquenter le lac Nirvâna de la réserve faunique des Laurentides, pour un pêcheur à la ligne, c'est découvrir le bonheur !

C'est grâce à la Chambre de commerce de Saint-Raymond de Portneuf (CCSRP) que vous pourrez atteindre le Nirvâna, comme je l'ai fait à la fin de la semaine dernière.

Car le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) a confié à la CCSR, depuis juin 1987, la gestion des activités de pêche et de chasse dans le sud-ouest de la réserve faunique gouvernementale des Laurentides, le Secteur Croche-McCormick.

Ce territoire de 560 km<sup>2</sup> (215 mi<sup>2</sup>) renfermant 130 lacs est accessible uniquement par les hydravions d'Aviation Portneuf, ce qui en fait toujours un paradis bien gardé.

Depuis 1893, ces lacs étaient occupés par le Triton Fish & Game Club, un club privé de milliardaires américains. À cause de l'accessibilité fort contrôlée à ces plans d'eau, vous y vivrez la même expérience de qualité que les messieurs du club d'antan : vous y récolterez en grand nombre de belles mouchetées dotées dans des lacs d'une beauté enchanteuse.

La semaine dernière, en compagnie de Martine Gignac et de son père Robert — propriétaire de Sport-Action Vidéo et producteur de l'émission *Chasse et Pêche* animée par Claude Mercier et diffusée sur le réseau de télévision RDS — j'ai pêché dans quelques plans d'eau entourant le camp établi au lac Montendre, dont le fameux lac Nirvâna.

Quel bonheur : à toute heure du jour, les truites gobaient une multitude d'insectes aquatiques faisant surface.

Puisqu'il était si facile de récolter la limite autorisée de 15 truites en quelques heures seulement, je n'ai pêché qu'à la mouche, de manière à *gracier* plus facilement la plupart de mes prises. Nous avons tourné des images qui vous feront rêver, l'automne et l'hiver prochains, lorsqu'elles seront diffusées par RDS grâce à la commandite du quotidien LE SOLEIL.

### Lac Montendre

Au lac Montendre, un camp rustique en bois rond accueille quatre clients pour des séjours en plan européen (420 \$ par personne pour trois jours et trois nuits, incluant le transport aérien, taxes en sus).

Dans ce lac enchâssé dans deux rangées de montagnes, vous récolterez à profusion des truites mouchetées de 20 cm à 30 cm de long. Mais, en compagnie du gardien Stéphane Bolduc, vous pourrez prendre des truites jusqu'à 35 cm ou 40 cm de long dans le lac Charron, un minuscule plan d'eau situé à quelques minutes de marche du Montendre.

Toutefois, c'est dans les lacs Beaujour et Nirvâna que vous aurez la surprise de récolter des *palettes*, des mouchetées *gouffres* pesant de 750 g à 1 kg et mesurant de 40 cm à 45 cm !

Mais vous devrez *gagner votre ciel* : il vous faut consacrer tout près de deux heures pour faire le *portage* en forêt, entre le Montendre et le Beaujour, puis une vingtaine de minutes entre le Beaujour et le Nirvâna. Mais vous ne regretterez pas vos efforts lorsque vous en obtiendrez enfin la récompense !

Ces plans d'eau sont des lacs *de tête* situés en haute altitude, entre 450 m et 750 m. Ils *calent* tardivement et la pêche n'y commence qu'à la fin de mai.

Les conditions de pêche y sont comme au printemps durant toute la saison. Les truites sont constamment actives car les éclosions d'insectes aquatiques surviennent fréquemment et longtemps, étant donné que la température de l'eau reste très fraîche, même durant la presque totalité du mois de juillet.

Puisque la pression de pêche est maintenue à un niveau relativement réduit, les *palettes* y abondent; pour que les clients puissent récolter des *trophées* chaque année, la CCSR commence à *fermer* certains lacs dès la fin de juin.

### Les hydravions

Les hydravions d'Aviation Portneuf s'envolent de l'Hydrobase Dion de la CCSR située au lac Petit-Batiscan, dans la ZEC Batiscan-Neilson. Vous pénétrez dans la ZEC par le poste d'accueil Perthuis, à quelque 90 km au nord-ouest de Québec par la route no 367; Perthuis est situé à 6 km avant d'arriver à Rivière-à-Pierre.

De Perthuis à l'Hydrobase Dion, il n'y a que 25 km de bonne route en gravier. À l'Hydrobase Dion, le représentant Jacques Delisle, de la CCSR, s'occupera de vous comme s'il était votre chef de groupe.

En général, les vols en hydravion sont d'une durée de 15 à 30 minutes, tout dépendant de votre destination.

De la dernière semaine de mai à la première de septembre, vous pourrez faire des séjours de deux à quatre jours, en plan européen (vous emportez votre bouffe et vous faites votre popote), dans les camps de la CCSR établis aux lacs Croche, McCormick, des Mâles, à la Bouteille, Montendre, Beaujour, Charlotte, Cannox et Gilbert.

La capacité des camps varie de deux à quatre personnes. Tout dépendant de la date choisie pour votre séjour, ainsi que des lacs fréquentés, le tarif quotidien par personne variera de 90 \$ à 150 \$ (taxes en sus), incluant toujours le transport aérien, les embarcations très sécuritaires en bois et à fond plat, ainsi que les services d'un gardien.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la CCSR, en écrivant au 100 de la rue Saint-Jacques, case postale 238, à Saint-Raymond, Qué. G0A 4G0. Ou bien discutez par téléphone avec Jean-Yves Tessier, le dévoué directeur de la gestion des activités de pêche et de chasse pour la CCSR : 1-418-337-8575.

N'oubliez pas qu'il est encore temps de réserver votre place pour la chasse de l'original dans ce territoire unique au Québec. Profitez-en aussi pour réserver votre place pour la pêche durant la saison de 1994 !